

CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSÉES
Procès-verbal de la
72^e SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF
Paris (France), 10 et 11 juin 2009

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la 71^e session du Comité consultatif (2-4 juin 2008)
3. Sélection de la ville qui accueillera la Conférence générale de l'ICOM en 2013
4. Rapport sur le Journal du patrimoine immatériel
5. Rapport d'étape concernant l'organisation de la 22^e Conférence générale à Shanghai en 2010
6. Thèmes pour la Journée internationale des musées de 2010 et 2011
7. Rapport du Jury des pairs concernant l'attribution d'aides financières pour soutenir les programmes du réseau de l'ICOM
8. Rapport d'étape du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'ICOM
9. Rapports et recommandations des sous-comités nationaux et internationaux
10. Autres points

1/ Adoption de l'ordre du jour

Knut Wik, Président du Comité consultatif, demande au Comité consultatif d'adopter l'ordre du jour.

Le Comité consultatif adopte l'ordre du jour sans modification.

2/ Compte rendu de la 71^e session du Comité consultatif (2-4 juin 2008)

Le Président demande les modifications suivantes :

- Page 9, dernière partie de la rubrique 9, 3^e paragraphe : remplacer « **Conseil** consultatif » par « **Comité** consultatif » ;
- Page 9, dernière partie de la rubrique 9, 3^e paragraphe : remplacer le verbe « **ont le sentiment** » par « **souhaitent** » ;
- Page 15, rubrique 14 point 4 : remplacer « les membres du Comité consultatif **ont approuvé** la déclaration par acclamation » par « les membres du Comité consultatif **ont entériné** la déclaration par acclamation ».

Le Comité consultatif approuve le compte rendu après modifications.

3/ Sélection de la ville qui accueillera la Conférence générale de l'ICOM en 2013

Le Président décrit la procédure observée pour déterminer la ville qui accueillera la Conférence générale de l'ICOM en 2013. Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des Comités nationaux, qui devaient déposer leur candidature avant le 1^{er} octobre 2008. Un Comité d'évaluation composé de deux membres du Conseil exécutif, Nancy Hushion et Hartmut Prasch, et du Directeur général, Julien Anfruns, a d'abord examiné l'admissibilité des trois candidatures déposées : Milan, Moscou et Rio de Janeiro.

Hartmut Prasch présente le rapport du Comité d'évaluation. Il rappelle que le Comité avait pour objectif d'aider chaque ville candidate à parfaire sa candidature, sans porter le moindre jugement sur leurs mérites respectifs. À cette fin, le Comité a visité les trois villes entre le 13 mars et le 1^{er} avril 2009, et des réunions ont eu lieu avec le Comité d'organisation et le Comité national, ainsi qu'avec des représentants des villes, de la région et de l'État.

A l'issue de ces visites, une date limite stricte a été fixée pour la soumission de documents complémentaires par les candidats. Par conséquent, seuls les documents réceptionnés avant la date limite ont été pris en compte dans le rapport du Comité.

Selon le rapport de M. Prasch, des représentants de chaque ville candidate ont été invités à soumettre une présentation au Comité consultatif.

Les trois présentations ont été faites par :

- Pour la candidature de Milan : Daniele Lupo Jallà, Président d'ICOM-Italie, et Alberto Garlandini, Vice-président d'ICOM-Italie ;
- Pour la candidature de Moscou : Ekaterina Selezniova, Présidente d'ICOM-Russie, Sergey Khudiakov, responsable des Affaires culturelles de Moscou, et Svetlana Nekrasova, Responsable du département des Musées du ministère de la Culture de la Fédération de Russie ;
- Pour la candidature de Rio de Janeiro : Carlos Roberto Brandão, Président d'ICOM-Brésil, José do Nascimento Junior, représentant du ministère de la Culture et Directeur de l'Institut brésilien des musées, et Antonio Ricarte, représentant du ministère des Affaires étrangères et membre de la Délégation permanente du Brésil à l'UNESCO.

Le Président remercie les représentants de Milan, Moscou et Rio de Janeiro pour leur présentation. Il invite ensuite le Directeur général à expliquer et à décrire le système de vote électronique qui doit permettre l'élection de la ville hôte de la Conférence générale de l'ICOM en 2013.

Avant le vote, il est rappelé aux membres votants du Comité consultatif que la ville hôte doit recueillir plus de 50 % des suffrages pour être désignée. Si aucune des villes n'obtenait la majorité, un second scrutin devrait avoir lieu entre les deux villes ayant recueilli le plus de voix au premier tour.

Le Président annonce les résultats à l'issue du vote :

Milan : 32,1 % des suffrages

Moscow : 14,7 % des suffrages

Rio de Janeiro : 53,2 % des suffrages

Le Comité consultatif recommande que la 23^e Conférence générale de l'ICOM, prévue pour 2013, soit accueillie par la ville de Rio de Janeiro, au Brésil.

4/ Rapport sur le Journal du patrimoine immatériel

Shim Jae Seop, Conservateur du National Folk Museum de la République de Corée, déclare que la publication du journal rencontre un intérêt croissant depuis sa création. Il remercie l'ICOM, ICOM-Corée, Alissandra Cummins et Chong-pil Choe pour leur collaboration et présente les quatre numéros du *Journal international du patrimoine immatériel* (JIH).

Shim Jae Seop rappelle que le journal a pour ambition de devenir un journal universitaire complet sur le patrimoine ainsi qu'un outil de communication international à des fins de recherche, d'investigation, de conservation, de transmission, de performance et d'échange des idées au bénéfice des spécialistes, des chercheurs, des professionnels et des institutions en rapport avec le patrimoine.

Le numéro 4 contient une sélection de 11 articles (7 grands articles et 4 articles brefs) rédigés par des spécialistes de 10 pays différents. Il a été tiré à 1 000 exemplaires et peut être consulté en ligne sur le site de l'JIH. Le site enregistre déjà plus de 20 000 consultations et le journal a été téléchargé plus de 10 000 fois.

Shim Jae Seop encourage les participants à lire le journal, à consulter le site Internet et à soumettre des articles. Enfin, il rappelle que la Conférence de l'ICME 2009 aura lieu au National Folk Museum de Séoul (République de la Corée), du 18 au 24 octobre 2009.

Le Président remercie Shim Jae Seop pour sa présentation.

5/ Rapport d'étape concernant l'organisation de la 22^e Conférence générale à Shanghai en 2010

Le Président invite An Laishun à présenter, au nom du Comité d'organisation de Shanghai 2010, un rapport d'étape concernant l'organisation de la 22^e Conférence générale de l'ICOM.

An Laishun présente ce rapport. Suite à sa présentation, les questions suivantes ont été posées, et les réponses apportées :

- La date de la Conférence générale ;
- Les langues de travail et la traduction simultanée ;
- La procédure d'obtention des visas et les informations que les participants devront fournir ;
- Le site Internet de la Conférence générale.

Le Président remercie An Laishun pour sa présentation.

6/ Thèmes pour la Journée internationale des musées de 2010 et 2011 (JIM)

Le Président rappelle que le Comité consultatif est chargé de sélectionner un thème pour la Journée internationale des musées, notamment celle de 2011. Il note que, 2010 étant l'année de la Conférence générale, le thème de la JIM et celui de la Conférence générale coïncident. Ce qui signifie que le thème pour 2010 est « **Musées pour l'harmonie sociale** ». Il invite ensuite Joie Springer, de l'UNESCO, à prendre la parole. Elle salue le travail et l'implication de l'ICOM et rappelle qu'à l'image de l'UNESCO, l'ICOM contribue à la protection du patrimoine mondial. Elle note que *Musées et mémoire* est un thème fondamental pour sensibiliser le public et garantir la préservation du patrimoine.

Une discussion s'engage alors à propos du thème de la JIM de 2011.

Virgil Ștefan Nițulescu, Vice-président du Comité consultatif, rappelle que huit thèmes ont été suggérés par les Comités nationaux :

1. *Musées et sites archéologiques* (Tunisie et Togo)
2. *Musées et savoir* (Canada)
3. *Musées et musique* (Pologne)

4. *Musées et futur* (Brésil)
5. *Musées et mémoire* (Allemagne)
6. *Musées et seniors* (Équateur)
7. *Musées et changement culturel* (Inde)
8. *Musées et populations* (Bulgarie)

S'ensuit une discussion, au cours de laquelle Lothar Jordan, membre du Comité international des musées littéraires (ICLM), après avoir rappelé que la préservation de la mémoire de l'humanité fait partie de la mission de l'ICOM, et que la Journée internationale des musées a une portée symbolique dans le monde entier, propose de retenir le thème *Musées et mémoire* pour la JIM de 2011.

Il est également souligné que le thème *Musées et mémoire* est particulièrement pertinent dans la mesure où l'ICOM, aux côtés de l'UNESCO, vise à assurer la protection du patrimoine mondial et, à cet égard, à sensibiliser le public et à garantir la préservation du patrimoine.

Le Comité consultatif adopte le thème *Musées et mémoire* pour la Journée internationale des musées de 2011.

Le Comité consultatif convient par ailleurs de mener la discussion sur les autres thèmes proposés en vue de sélectionner le thème de la Journée internationale des musées de 2012 lors de sa prochaine session.

7/ Rapport du Jury des pairs concernant l'attribution d'aides financières pour soutenir les programmes du réseau de l'ICOM

Le Président rappelle aux membres du Comité consultatif que le soutien en faveur des programmes du réseau mondial de l'ICOM demeure dans une phase pilote. Il a été développé pour répondre aux besoins et aux initiatives des Comités nationaux et internationaux, ainsi que des Alliances régionales avec l'aide d'un Jury de pairs, qui permet aux membres du Comité consultative de proposer des recommandations sur les projets à soutenir. Le Jury des pairs est composé des membres suivants: Knut Wik, Président du Comité Consultatif, Virgil Ștefan Nițulescu Vice-Président du Comité Consultatif, In-Kyung Chang, Présidente d'ASPAC, Carlos Roberto F. Brandão Président d'ICOM Brésil, Dominique Ferriot, Présidente d'ICOM France, Nancy Hushion, Trésorière de l'ICOM, ainsi que Julien Anfruns, Directeur général. Il rappelle que l'Assemblée générale de 2007 à Vienne avait décidé que ces programmes seraient proposés pour la première fois au cours de la période 2008-2010. En fonction des premiers résultats, un rapport sera alors soumis au Conseil exécutif dans l'intention d'améliorer l'efficacité des programmes.

Carlos Roberto Brandão présente le compte rendu de la réunion du Jury des pairs qui s'est tenue en janvier 2009.

Les demandes adressées aux programmes du réseau concernent essentiellement trois activités principales :

- Un soutien à la participation des jeunes membres de l'ICOM aux réunions des CI de l'ICOM ;
- Un soutien aux membres de l'ICOM dont les pays ont été confrontés à des difficultés financières au cours des dernières années pour leur permettre d'assister aux réunions du Comité consultatif ;
- Un soutien aux membres institutionnels pour la mise en œuvre de Plans stratégiques.

Concernant la participation des jeunes membres aux réunions des Comités internationaux (CI), le Jury des pairs n'est en mesure d'accorder aucune aide dans la mesure où, à la fin du mois de janvier, la plupart des CI n'avaient pas encore publié leur programme d'activités.

Le Jury des pairs recommande l'attribution globale de 89 782,63 € pour les deux autres activités principales :

- 57 500 € sont attribués à 16 projets, tandis que des fonds sont mis de côté pour le développement en ligne de 6 projets supplémentaires
- 32 282,63 € sont attribués à 20 Comités nationaux (sur les 55 invités à se porter candidats) en vue d'assister à la réunion du Comité consultatif, satisfaisant ainsi un des objectifs du Plan stratégique qui est de développer la participation des Comités nationaux au sein de l'ICOM.

Carlos Roberto Brandão rappelle combien il est capital que le Jury des pairs dispose d'informations pertinentes et précises, dont il dresse l'inventaire.

Le Président remercie Carlos Roberto Brandão pour ce compte rendu prononcé au nom du Jury des pairs.

8/ Rapport d'étape du Directeur général sur la mise en œuvre du Plan stratégique de l'ICOM

Le Directeur général rappelle les quatre principaux objectifs du Plan stratégique de l'ICOM pour 2008-2010 :

- Renforcer l'impact mondial de l'ICOM ;
- Exercer son autorité pour défendre la valeur du patrimoine ;
- Promouvoir l'efficacité et les normes élevées dans les musées ;
- Garantir les ressources nécessaires à la mise en œuvre concrète du Plan stratégique.

Il énumère ensuite, pour chacun de ces objectifs, plusieurs actions déjà entièrement menées à bien, ainsi que d'autres actuellement mises en œuvre, notamment :

- La refonte du Secrétariat autour de trois départements : « Administration et Finances » ; « Communication et valorisation du réseau » et « Développement des programmes » ;
- Le renforcement des compétences et de l'expertise des équipes dans des secteurs clés comme la communication, les finances et la comptabilité, la levée de fonds, ainsi que le renforcement des connaissances en matière de gestion de projet ;
- Un renfort de personnels pour soutenir les activités hautement complexes et exigeantes du Comité de l'ICOM pour la déontologie ;
- L'achèvement en 2010 de la mise en place du système de base de données des membres de l'ICOM ;
- Le développement de la communication de l'ICOM et la refonte de son site Internet afin de d'élargir la portée du réseau de l'ICOM ;
- L'examen et la réévaluation complète de la structure des cotisations des membres de l'ICOM avec la participation d'un panel représentant 18 Comités nationaux. ;
- L'élargissement du programme Liste rouge grâce à la publication de trois nouvelles Listes rouges des biens culturels en péril pour la Colombie, l'Amérique centrale et le Cambodge, ainsi que la mise en place du Programme d'urgence dans les musées (MEP) dans les Caraïbes et les États arabes ;
- La recherche de nouveaux bureaux pour héberger le Secrétariat de l'ICOM.

Le Directeur général indique également que des efforts soutenus seront consacrés à la levée de fonds afin de réduire la part relative des cotisations des membres dans les revenus du budget de l'ICOM et de soutenir les activités du Comité international. À cet effet, il confirme qu'une aide d'un montant de 90 000 \$ a été accordée pour la participation de l'ICOM à l'Exposition universelle de Shanghai 2010.

En conclusion, le Directeur général assure les membres de son dévouement sans réserve dans le but d'accomplir la majeure partie des actions prioritaires du Plan stratégique.

Le Président remercie le Directeur général et confirme son adhésion sans réserve au rapport.

Le Président suspend la réunion afin de permettre la tenue des réunions des sous-comités nationaux et internationaux.

Le Président déclare ouverte la seconde journée de réunion et invite Henry Bredekamp et Marie-Paule Jungblut à soumettre leur rapport sur les réunions des sous-comités des Comités nationaux et internationaux.

9/ Rapports et recommandations des sous-comités nationaux et internationaux

Henry Bredekamp, d'ICOM-Afrique-du-Sud, préside le sous-comité sur les Comités nationaux. Il présente quelques-unes des recommandations :

1. Faciliter l'accès aux rapports d'experts produits par les Musées, notamment pour favoriser l'intégration des jeunes professionnels et les encourager à prendre part au réseau de l'ICOM.
2. Encourager les actions communes et les initiatives de formation entre les Comités nationaux de toutes les régions du monde.
3. Promouvoir les principaux accomplissements de l'ICOM (ex. le *Code de Déontologie*) afin que les Musées contribuent pleinement au développement de la politique culturelle dans leurs pays respectifs.
4. Optimiser l'utilisation des technologies de l'information (intranet, extranet) en vue d'améliorer la communication de l'ICOM au sein de son réseau et en dehors ; plus concrètement, améliorer la politique globale de communication de l'ICOM, insuffisamment représenté par ICOM-L et les *Nouvelles de l'ICOM*.
5. Créer un groupe de travail sur les Comités nationaux afin de favoriser les échanges entre les Comités nationaux, notamment les idées et les projets qui seront ensuite débattus.
6. Développer une politique globale de services à la fois au sein de et en faveur du réseau de l'ICOM.
7. Étant donné l'étroite relation que les membres de l'ICOM entretiennent avec leur Comité national respectif, le Secrétariat de l'ICOM doit développer des moyens visant à faciliter les échanges entre les Comités nationaux.
8. La portée de la politique internationale de l'ICOM doit être développée avec l'aide des Comités nationaux.
9. La mise en œuvre de la base de données des membres de l'ICOM doit renforcer les liens entre tous les réseaux de l'ICOM.

À l'invitation d'Henry Bredekamp, Dominique Ferriot, d'ICOM-France, désignée comme Secrétaire par intérim de la réunion sur les comités nationaux, ajoute les recommandations suivantes :

1- Sur la question du recrutement de nouveaux membres, elle note que des points de vue divergents ont été exprimés selon les régions du monde où se situent les Comités nationaux. Les Comités européens sont préoccupés par la forte augmentation du nombre de nouveaux membres, ce qui entraînera inévitablement une hausse des frais de gestion. Les pays d'Amérique du Nord ont exprimé le manque de relations suivies et de services entre leurs Comités et l'ICOM.

Les Comités d'Afrique et d'Asie, pour leur part, ont exprimé leur ambition d'élargir le nombre de leurs membres ainsi que leur satisfaction concernant la nouvelle grille des cotisations pour les nouveaux membres, qui devrait permettre à davantage de jeunes professionnels d'adhérer à l'ICOM.

2- Sur la question de la répartition des adhésions entre les membres individuels et institutionnels, il est noté que le nombre en augmentation des cartes de l'ICOM accordées à des membres institutionnels n'a pas constitué une réussite.

Le sous-comité recommande également d'opérer certaines modifications sur les formulaires d'inscription des nouveaux membres afin de favoriser l'inscription des membres aux Comités internationaux.

3- Concernant le rôle des Comités nationaux, il est demandé au Secrétariat le développement de moyens permettant de favoriser et d'encourager les échanges entre les Comités nationaux ; le Secrétariat est aussi chargé de renforcer la collaboration entre les Comités nationaux et internationaux et de veiller à la participation suivie des Comités nationaux au développement des activités des CI.

Les représentants des Comités nationaux insistent sur le fait que les CN sont des acteurs clés du développement des politiques culturelles dans leurs pays respectifs et pas seulement des agents collecteurs des cotisations des membres pour le Secrétariat de l'ICOM.

4- Sur la question de la Journée internationale des musées, il est demandé que le Secrétariat apporte son soutien et transmette l'information avec un délai suffisant, afin que les pays, les CN et les musées disposent de plus de temps pour organiser un événement de cette envergure.

Enfin, Leif Pareli, d'ICOM-Norvège, ajoute quatre recommandations, qui avaient été omises dans le rapport précédent :

- Stimuler le recrutement de nouveaux membres en développant et en élargissant les avantages accordés aux membres, en particulier pour les institutions.
- Stimuler la participation des membres aux Comités internationaux en reliant les formulaires électroniques de demande d'adhésion à l'ICOM à ceux des Comités internationaux.
- Renforcer le rôle de l'ICOM auprès des activités des musées en général en développant davantage de ressources comme le *Code de déontologie* dans différents domaines.
- Encourager l'initiative de l'ICOM pour ce qui est du financement et de la gestion des Comités nationaux du Bouclier bleu dans tous les pays où cela est possible.

Le Président sollicite la validation de ces recommandations par le Comité consultatif avant leur traduction dans les trois langues officielles. Henry Bredekamp, en tant que président de la réunion séparée, valide ces recommandations.

Le Comité consultatif réceptionne et approuve les recommandations de la réunion des Comités nationaux.

Marie-Paule Jungblut, Présidente de l'ICMAH, remercie le Secrétariat pour son soutien tout au long des réunions ainsi que les participants pour leur présence. Elle énumère ensuite les recommandations suivantes émanant du sous-comité des Comités internationaux :

1. Les Comités internationaux ont besoin d'un soutien accru afin de grandir et d'obtenir de meilleurs résultats. Ils réclament plus de communication entre les Comités ainsi que le soutien de la Direction des Programmes pour défendre le rôle de l'ICOM.
2. Un modèle de communication doit être proposé entre les Comités nationaux et internationaux, les Organisations régionales et les Organisations affiliées. Le recrutement doit être renforcé en vue de développer la participation des membres des Comités nationaux aux Comités internationaux.

3. L'importance des Comités internationaux est très mal reflétée par leurs budgets. Les budgets 2009 des Comités internationaux doivent être révisés et revus à la hausse pour l'année 2010.
4. Une bonne politique de financement doit être instaurée afin d'accompagner les Comités internationaux dans leurs projets et assurer leur développement en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Europe. Les membres doivent bénéficier d'une aide accrue afin de permettre leur participation aux réunions, et pas seulement les jeunes membres.
5. L'attribution des aides financières doit s'opérer dans la plus grande transparence. Les Comités internationaux souhaitent recueillir davantage d'informations sur le processus d'attribution. Par ailleurs, le rôle du Comité permanent sur les Comités internationaux doit être clarifié.
6. Une réunion entre les Comités nationaux et internationaux doit être organisée avant l'Assemblée générale.
7. Un point de référence doit être institué au sein du Secrétariat afin de coordonner les actions des Comités internationaux et de les assister.
8. Les participants ont suggéré le thème *Musées et mémoire* pour la Conférence générale et la Journée internationale des musées.
9. Une personne morale doit être instituée à Paris, afin de permettre la création de Comités dans d'autres pays ainsi que l'établissement de sous-comptes bancaires.
10. L'offre de l'UMAC concernant une plate-forme de publication doit être prise en considération. Les Comités internationaux doivent être intégrés dans le site Internet de l'ICOM.

Le Président demande au Comité consultatif de prendre note et d'adopter les recommandations ci-dessous.

Le Comité consultatif prend note des recommandations issues de la réunion des Comités internationaux et les entérine.

10/ Autres points

Le Président demande aux membres du Comité si d'autres points sont à examiner.

Lucía Astudillo Loor, Présidente d'ICOM-Équateur, invite les participants à la Conférence sur la Durabilité environnementale, culturelle et sociale, qui se tiendra du 5 au 7 janvier 2010 à Cuenca, en Équateur, avec le soutien du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale présidé par Amareswar Galla.

Daniele Jallà, Président d'ICOM-Italie, sollicite l'assistance et l'expertise de l'ensemble des membres en vue de mettre en œuvre un programme d'intervention auprès des musées italiens ayant souffert d'un tremblement de terre. Un musée virtuel doit être créé pour permettre l'exposition des collections pendant les travaux de réparation.

Dominique Ferriot, Présidente d'ICOM-France, demande plus d'informations concernant la présence d'ICOM lors de l'Exposition universelle de Shanghai en 2010. Le Directeur général lui répond en précisant d'abord que le thème associé à la participation de l'ICOM à l'Exposition universelle Shanghai 2010 sera « *Musées au cœur de la ville* ». Il précise que le Stand de l'ICOM sera divisé en trois sections : la première sera dédiée au rôle de l'ICOM ; la seconde présentera successivement, tout au long des six mois de l'Exposition universelle, les grands événements qui ont lieu dans les

musées ; et la troisième sera consacrée aux membres de l'ICOM. Il invite les Comités nationaux et internationaux à soumettre leurs idées, en précisant que chaque région du monde pourra intervenir au cours d'une période déterminée.

En l'absence d'autres sujets à traiter, le Président du Comité consultatif Knut Wik remercie tous les membres pour leur participation et annonce que les réunions des 73^e et 74^e sessions du Comité consultatif se tiendront à Shanghai le 7 novembre, de 9 h 00 à 17 h 00, et le 12 novembre, de 13 h 30 à 14 h 30.

La réunion s'achève à 12 h 30.

Knut Wik, Président du Comité consultatif